

## Chou de Bruxelles

*Brassica oleracea L. convar. oleracea var. gemmifera*

### Exigences minimales

- propre
- sans terre (sauf les pommes et les racines non lavées)
- typique de la variété
- sain
- d'aspect frais
- normalement développé et à un stade de maturité conforme à la saison
- de couleur répondant à la variété et à l'époque de récolte
- exempt d'humidité extérieure excessive, égoutté à l'état lavé
- exempt d'odeur et de saveur étrangère
- exempt de trace de gel ou de dégât dus au mauvais temps
- exempt de parasite et d'attaque de parasites
- exempt de meurtrissure ou de lésion de tout genre
- exempt de pourriture

### Dispositions spéciales

- exempt de parasite, de dégât d'animaux et de champignons
- rosette verte, tendre et serrée
- une coloration légèrement rouge-violette est acceptée
- sans feuille jaune
- proprement préparé, sans feuille externe détachée
- tronc proprement coupé ou arraché au-dessous de la base de la rosette
- Les traces de rouille sont tolérées selon l'échelle des couleurs.

### Calibre

Diamètre par pièce: 20 – 42 mm

Variation maximale du diamètre individuel dans l'emballage: 10 mm

### Homogénéité

Le calibrage des produits d'un même lot doit être homogène pour ne pas pénaliser l'impression générale.

### Tolérances

La tolérance de taille (10% selon le nombre de pièces ou le poids) n'est pas tolérée.



## Prescriptions suisses pour la qualité des légumes

Verband Schweizer Gemüseproduzenten  
Union maraichère suisse  
Unione svizzera produttori di verdura



### Identification

- désignation (à partir du premier échelon commercial)
- nom et adresse du producteur ou du conditionneur ou du détaillant ou de l'importateur
- pays producteur
- méthode de production lorsque le produit provient de cultures 'hors-sol' ou de cultures 'sous serre'

Exigences supplémentaires pour la marchandise préemballée (non-transformée):

- poids de l'unité de vente
- prix de base par kilogramme
- prix de vente de l'unité

Pour les légumes distingués par un label ou une marque les exigences des règlements et/ou ordonnances doivent être respectées.